



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON

DATE : 22 février 2016

HEURE : 19h30

LIEU : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : Madame la conseillère Nathalie Bédard et messieurs les conseillers Serge Poirier et John Hawley.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Louis Dandenault.

Madame la conseillère Veerle Beljaars et messieurs les conseillers Kenneth Hill et Winston Bresee sont absents.

Me Jean-François D'Amour, directeur général et greffier et Mme Julie Lamarche, greffière adjointe sont présents à la séance.

Il y avait 20 personnes dans l'assistance.

2016-02-128

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nathalie Bédard

Appuyé par John Hawley

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit déclarée ouverte à 19h32.

Adoptée à l'unanimité

2016-02-129

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil examinent l'ordre du jour de la présente séance.

Après délibérations,

Sur la proposition de Serge Poirier

Appuyé par John Hawley

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Questions**
- 5. ADMINISTRATION**
- 6. RÈGLEMENTS**

- 6.1 Avis de motion : Règlement abrogeant les règlements numéros 254-1.6-2016, 254-1.8-2016, 254-2.3-2016, 254-2.12-2016 et 254-2.17-2016
- 6.2 Avis de motion : Règlement modifiant le règlement numéro 254
7. **TRÉSORERIE**
8. **URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
9. **TRAVAUX PUBLICS**
10. **DIRECTION GÉNÉRALE**
11. **GREFFE**
12. **LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE**
13. **CULTURE**
14. **SÉCURITÉ INCENDIE**
15. **AFFAIRES NOUVELLES**
16. **CORRESPONDANCE / DÉPÔT**
17. **Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

2016-02-130

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 254-1.6-2016, 254-1.8-2016, 254-2.3-2016, 254-2.12-2016 et 254-2.17-2016

AVIS DE MOTION est donné par Nathalie Bédard qu'à une prochaine séance du conseil, elle ou un autre membre du conseil présentera pour adoption le règlement intitulé « Règlement abrogeant les règlements numéros 254-1.6-2016, 254-1.8-2016, 254-2.3-2016, 254-2.12-2016 et 254-2.17-2016 ».

Ledit règlement a pour objet d'abroger les règlements numéros 254-1.6-2016, 254-1.8-2016, 254-2.3-2016, 254-2.12-2016 et 254-2.17-2016 vu les irrégularités qui y sont contenues, et ce, afin d'éviter toute ambiguïté.

Demande de dispense de lecture est demandée en même temps que l'avis de motion.

Adopté à l'unanimité

2016-02-131

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 254

AVIS DE MOTION est donné par John Hawley qu'à une prochaine séance du conseil, il ou un autre membre du conseil présentera pour adoption le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 254 ».

Ledit règlement a pour objet d'ajouter un article ayant pour objet le nombre de bâtiments principaux autorisés sur un même lot, ainsi que d'ajouter un article concernant le calcul de la hauteur d'un bâtiment dans

la zone PAM-07.

Demande de dispense de lecture est demandée en même temps que l'avis de motion.

Adopté à l'unanimité

2016-02-132

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Nathalie Bédard
Appuyé par John Hawley
IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 19h40.

Adoptée à l'unanimité

Louis Dandenault
Maire

Me Jean-François D'Amour, OMA
Directeur général et greffier

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.